

N/REF : 4/11/2024 10H33 C:000017 I:02263
V/REF : OSTW 326185
V/Email reçu le Lundi 04/11/2024 a 10H33

PICHET

**23 BIS AVENUE DU MULHOUSE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : 6 DAMES
6 RUE DES DAMES
6 RUE DES 3 FUSEAUX
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 19 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 6 RUE DES DAMES 17000 SYNDIC MME DUC 0680822077
6 RUE DES TROIS FUSEAUX 17000
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE
Donneur d'ordre : Mme A. HEBERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 04/11/2024
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS DU 6 RUE DES DAMES
CONSTAT : PRESENCE D'EAU DANS LE LOCAL DU MUSEE "LE BUNKER"
UNE FUITE IMPORTANTE S'EST DECLAREE DANS LE WEEK-END
CONTROLE DES COLONNES/RESEAUX D'ALIMENTATION/EVACUATION DANS LES COMMUNS
INTERVENTION DANS LES LOGEMENTS AU DESSUS DU LOCAL
CONSTAT : AUCUNE TRACE D'EAU, DE RUISSELLEMENT, OU D'HUMIDITE

A CE-JOUR L'INFILTRATION S'EST STOPPEE

EN REVANCHE, NOUS CONSTATONS LA PRESENCE D'UN PARKING SOUTERRAIN SUR
LA COPROPRIETE A COTE DU LOCAL "LE BUNKER", IL EST POSSIBLE QU'UN DEGAT
DES EAUX DANS LE PARKING EST LA CAUSE D'INFILTRATION DANS LE LOCAL

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 09/11/24 a 14H00 Mme A. HEBERT

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, A CE-JOUR NOUS NE POUVONS PAS
DETERMINER L'ORIGINE DE LA FUITE/ INFILTRATION.
IL EST POSSIBLE QUE CELA PROVIENNE D'UNE FUITE OU D'UN DEBORDEMENT
ACCIDENTEL DANS UN LOGEMENT, LE SYNDIC DE COPROPRIETE PICHET SE
RENSEIGNE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38	28,38
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 04/11	1	65,16	114,03
1,75	H(s)2ème personnel	2	48,24	84,42
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
TOTAL H.T.				266,98
T.V.A. a 20,00%				53,39
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>320,37</u>

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN